

quoique le traité des Fleuves eut été publié depuis deux siècles déjà, le P. Ménéstrier la rapporte en ces termes :

« Sur les bords du Rhône (2)..... il y a une montagne que l'on appelle *Lugudunus* : Et l'occasion de ce nom vient de ce que Momorus et Atepomarus chassez de Seseron, où ils regnoient, s'arrêtèrent en cet endroit pour y bâtir une Ville, selon les ordres qu'ils en avoient reçûs d'un Oracle qu'ils avoient consulté. Comme ils se dispoient a en jeter les fondemens, une troupe de corbeaux s'éleva tout soudainement et tous ensemble, et d'un même vol s'allèrent percher sur les arbres voisins, ce que Momorus prit à bon augure ; car il étoit sçavant en l'art de connoître le vol des oyseaux et leurs présages ; et ce lui fut l'occasion de nommer cette nouvelle ville la Colline aux Courbeaux, en luy donnant le nom de *Lugudunum*. Car, ajoûte Plutarque, ou plutôt Clitophon, qu'il cite comme Auteur de cette fondation, *Lugu*, en langue Celtique, signifie un courbeau, et *dunum* une colline. »

Le savant jésuite donne ensuite du passage grec une traduction latine plus littérale que son amplification française, quoique peu exacte néanmoins ; la voici :

« *Juxta ipsum Rhodanum (3) ; extat mons dictus Lugudunus : qui hac de causa nominatus fuit. Cum Momorus et Atepomarus, è Seseronæo regno dejecti in eo colle ex oraculi præcepto, urbem ædificare vellent, jactis prius fundamentis, Corvi subitò apparentes expansis alis arbores, quæ circà erant replevere. Momorus autem augurii callentissimus Civitatem Lugudunum*

(2) Le P. Ménéstrier se trompe, c'est de la Saône qu'il s'agit dans le texte original.

(3) Cf. ci-dessus, note 2.